



4^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

COMPTE RENDU

C'est à Ixtapan de la Sal, dans l'État de Mexico au Mexique, que s'est tenue, du 24 au 27 novembre 2002, la 4^e Assemblée générale de la COPA. Quelque 278 parlementaires provenant de 22 pays et représentant 68 assemblées parlementaires, parlements régionaux et organisations interparlementaires du continent se sont alors réunis afin de discuter des stratégies parlementaires pour la promotion d'un développement équitable dans les Amériques.

La cérémonie d'ouverture de l'Assemblée générale fut marquée par la présence de nombreux dignitaires, dont celle du président du Mexique, M. Vicente Fox, de la présidente de la Chambre des députés du Mexique, Mme Beatriz Paredes Rangel, et du président de la Commission de la coordination politique de la Chambre des députés du Mexique, M. Martí Batres Guadarrama.

En plus d'assister à des conférences sur la démocratie, prononcée par M. José Woldenberg, président de l'Institut fédéral électoral (IFE) du Mexique, et sur la problématique de la dépendance à la drogue, prononcée par M. Guido Belsasso, commissaire du Conseil national contre les dépendances du secteur de la santé du Mexique, et par M. Estuardo Mario Bermúdez Molina, procureur spécialisé chargé des délits contre la santé, les parlementaires présents à Ixtapan de la Sal ont travaillé au sein des six commissions permanentes de la COPA récemment mises sur pied (santé et développement social; éducation, culture science et technologie; environnement et développement durable; démocratie et droits de la personne; paix et sécurité publique; Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), économie, commerce, travail et migration).

Pour chacune des commissions, des textes de réflexion avaient été préparés afin de dresser le portrait de chacun des enjeux dans le contexte des Amériques et de proposer des pistes d'action pouvant être adoptées par les parlementaires. Les débats animés qui ont eu lieu au sein des commissions ont permis de dégager des consensus clairs sur les recommandations qui ont été adoptées.

Dans la Déclaration parlementaire d'Ixtapan de la Sal, qui reprend les principales conclusions des commissions permanentes, les parlementaires ont réaffirmé leur souhait que l'intégration continentale soit équitable et qu'elle ne se fasse pas seulement dans une perspective économique. Ils ont affirmé la nécessité d'impliquer les parlementaires au processus de négociation afin de combler le déficit démocratique et ont demandé aux assemblées parlementaires des Amériques de participer plus activement au suivi des décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement lors des Sommets des Amériques. Les parlementaires ont également exhorté les représentants des pouvoirs exécutifs d'octroyer les sommes nécessaires au bon fonctionnement des systèmes de santé dans les Amériques et ont demandé qu'au moins 6 % du PIB de chacun des pays du continent soit consacré au secteur de l'éducation.

Au cours de l'Assemblée générale, un nouveau Comité exécutif a été formé et Mme Jhannett Madriz Sotillo, présidente du Parlement andin (représentant le Venezuela), a été élue première vice-présidente de la COPA. Elle succèdera ainsi à Mme Laura Pavón Jaramillo, députée fédérale du Mexique, à la présidence de la COPA en février 2003. C'est donc au Venezuela que se tiendra, à l'automne 2003, la 5^e Assemblée générale de la COPA.

Les statuts de l'organisation ont également été modifiés lors de la 4^e Assemblée générale afin de renforcer notamment les pouvoirs du Comité exécutif et de créer un poste de trésorier parlementaire.

Par ailleurs, la 4^e Assemblée générale de la COPA a été précédée, le 24 novembre, par la troisième Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. Quelque 50 parlementaires provenant d'une vingtaine de pays et représentant 40 assemblées parlementaires, parlements régionaux et organisations interparlementaires ont pris part à cette réunion présidée par Mme Lyse Leduc, députée à l'Assemblée nationale du Québec et présidente-fondatrice du Réseau des femmes parlementaires. Au cours de cette rencontre, chacune des représentantes du Comité exécutif a fait part des progrès réalisés dans son assemblée parlementaire ou son organisation interparlementaire respective en matière de législations relatives aux femmes ou de toute autre initiative d'intérêt pour le Réseau. Mme Simel Esim, économiste du *International Center for Research on Women*, une organisation sans but lucratif basée à Washington, a également présenté une conférence sur les budgets conçus en fonction de l'approche différenciée selon le genre. Les parlementaires ont ensuite adopté une recommandation sur ce même sujet dans laquelle elles suggèrent de prendre les moyens nécessaires pour mettre sur pied des programmes, stratégies et initiatives de budgets en fonction de l'approche différenciée selon le genre destinés à permettre aux femmes et aux hommes d'avoir un accès égal aux opportunités, aux biens, aux ressources et aux services.

Secrétariat du Québec de la COPA
2003-05-08